



Entraînements libres sur circuit

Le 24 mars 2012

le **Club des Amateurs d'anciennes Renault**
vous propose de découvrir le
**Circuit Automobile de
LA FERTE GAUCHER**

Le circuit proposé est le

« Grand circuit de 3.6 km »

de 12 à 20 m. de large, 14 virages, 1 ligne droite de
500 m.,

Il est homologué par le Ministère de l'intérieur et par
les Fédérations FFSA et FFM.

Voir documentation sur le site de LFG :

<http://www.circuitlfg.fr/pistes-du-circuit-lfg.html>

Situé à 1h de Paris

à 25 min de Meaux et de Melun, les circuits
automobiles LFG vous réservent un accueil pour
vos activités de loisirs.

Plan d'accès :

A 68 km de Paris par la N4 :

Prendre à gauche la D251 à 2 km après Ouzelle
direction La Ferté Gaucher puis traverser Dagny,
Chevru, Choisy en Brie puis à 4 km, tourner à
droite, au niveau du panneau et du mat.

Depuis La Ferté Gaucher :

Prendre la D251 direction Mormant, Choisy en
Brie tourner à gauche au bout de 3,5km, c'est là !

ATTENTION !

Inscription à retourner avant le 5 février 2012

Bulletin d'inscription (encaissement du chèque le 20 mars 2012)

(Equipe = 1 auto / 2 pers.)

Nom : Prénom : N° d'adhérent :

Adresse :

Code postal : Ville : Téléphone : Portable :

Adresse mail :

Véhicule engagé :

Marque : Type : Immatriculation :

Equipage CAR 100 € =

Equipage Extérieur 130 € =

Restauration est possible sur place

Joindre à votre règlement par chèque à l'ordre du CAR IdF
une **enveloppe timbrée, libellée à votre adresse**
pour confirmation.

Envoyer le tout à :

**CAR ILE DE FRANCE
" Entraînement libre "
14, avenue Galilée
92350 LE PLESSIS ROBINSON**

ATTENTION !

**- Prendre connaissance du règlement
complet de cette manifestation.**

- Signer le règlement

**- Joindre photocopies carte grise et
attestation assurance**

**- Pour accéder au circuit, il vous sera
demandé de présenter votre permis
de conduire**

**- Tout dossier incomplet sera
expressément retourné**

Signature impérative au dos

Entraînement libre - 24 mars 2012

REGLEMENT

8 décembre 2011

Art. 1 Organismes

L'entraînement sur le circuit de La Ferté Gaucher est une manifestation organisée par le **Club des Amateurs d'anciennes Renault** - 14 av. Galilée 92350 - LE PLESSIS ROBINSON.

Art. 2 Véhicules admis

La manifestation est ouverte en priorité aux possesseurs de voitures Alpine Renault, Renault et dérivées, monoplaces ainsi qu'aux véhicules sportifs d'autres marques (Porsche, Ferrari, Lamborghini, Jaguar, Lotus etc...).

Tous les véhicules devront être normalement immatriculés, assurés et en règle avec le contrôle technique. Il relève de la responsabilité de chaque engagé de s'assurer que son véhicule est en état de participer à ce type de manifestation.

Tous les véhicules devront avoir, à l'AV et à l'AR, un anneau de remorquage avant d'entrer sur la piste.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser tout véhicule qu'ils jugeraient dangereux ou contraire à l'esprit de la manifestation.

Les pneus "slick" devront être en bon état. Les pneus "racing" mixte ou pluie sont tolérés.

Tout changement de véhicule devra être signifié par écrit.

Art. 3 Inscription

Les inscriptions ouvertes à parution du présent règlement prennent fin le **15 février 2012** (cachet de la poste faisant foi).

Les inscriptions sont payables par chèques (tirés sur une banque française), à l'ordre du CAR IdF. Les étrangers peuvent également régler de banque à banque, frais bancaire à leur charge. (demander codes IBAN et BIC au contact@anciennesrenault.com)

Les chèques seront mis à l'encaissement à partir du 20 mars 2012.

Modalité d'annulation

Toute annulation d'inscription devra être signifiée par écrit (cachet de la poste faisant foi) et dans les conditions suivantes :

- Entre le 05/01 et le 15/02/2012 : remboursement de la totalité des droits minorés de 50%.
- Après le 15/02/2012 : remboursement à la discrétion des organisateurs sur justification.

Art. 4 Obligations générales

Sur le circuit. Ne seront admis à participer à l'entraînement à vitesse libre que les véhicules présentant un bon état général de fonctionnement, conforme aux normes constructeur et homologués par le code de la route et ne dépassant pas en **niveau sonore 95 dbA**; (les autos seront contrôlées)

Toute transformation rendant le véhicule non conforme, et qui serait la cause d'un accident, engagerait l'entière responsabilité de son utilisateur.

Le port du casque et des ceintures de sécurité est obligatoire et les vitres latérales fermées. Deux personnes au maximum sont autorisées par voiture sur le circuit. La présence d'un enfant de moins de 10 ans dans le véhicule est interdite. En aucun cas la responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée.

La piste sera ouverte de 9h. à 12h.30 et 14h. à 17h.30. Séries de 24 véhicules maximum sur le circuit.

Seule la personne désignée comme conducteur dans le bulletin d'inscription sera autorisée à l'entraînement libre.

Chaque conducteur doit assister au briefing et se conformer aux ordres du directeur de piste.

L'accès des chiens est formellement interdit à l'intérieur de l'enceinte du circuit. Les personnes présentes devront veiller à la propreté des lieux.

Le participant s'engage à renoncer à exercer toute action en responsabilité à l'encontre du propriétaire du circuit ainsi que vers le CAR Ile de France, en cas d'accident survenu lors de la location du circuit, que ces accidents soient liés à l'utilisation effective de la piste ou qu'ils en soient indépendants.

Art. 5 Assurance

Tous véhicules et matériels devront être couverts en responsabilité civile et circulation par une police d'assurance en cours de validité. La responsabilité du CAR IdF ne saurait être engagée en aucune sorte pour les dommages que vous pourriez causer à autrui ni pour ceux que vous pourriez subir.

Le participant devra joindre impérativement des photocopies de sa police d'assurance responsabilité civile

circuit pilote et véhicule et de sa carte grise (contrôle technique à jour) avec son bulletin d'inscription signé.

Les conducteurs devront s'assurer de la validité de leur permis de conduire, ils devront présenter celui-ci à l'enregistrement.

Art. 6 Réclamations

Cette manifestation se déroulant sous le signe de l'amitié et de la courtoisie, chaque participant s'engage à adhérer au présent règlement et accepte donc de se conformer aux décisions des organisateurs.

Art. 7 Publicité et communication

Les participants acceptent à être photographiés, filmés et à avoir leur voix enregistrée par le CAR ou toute autre société autorisée dans le cadre de cet événement. Ils acceptent également à titre gratuit à l'exploitation de leur image, de celle de leur véhicule et de leur voix par le CAR sur tous supports papier, graphique, vidéo, numérique...etc, et ce sans limitation de durée.

Art. 8 Consignes générales

Outre le respect impératif du règlement, il est demandé de faire preuve de courtoisie, d'esprit sportif et de ne pas dépasser ses moyens, ni ceux de son véhicule. Aucun classement des participants ne sera effectué.

Le participant décharge les organisateurs pour toutes dégradations, incidents et accidents pouvant survenir sur la piste (rails de sécurité notamment), ses abords ainsi qu'au niveau des infrastructures. En cas de détérioration des infrastructures ou du matériel, les frais de réparation engendrés seront supportés par le participant.

Les participants encourent une responsabilité civile personnelle du fait de la mise en circulation de véhicules terrestres à moteur (loi du 27.02.58 et textes subséquents).

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol des objets déposés dans l'enceinte ou dans des voitures, ou d'accident, le bulletin d'inscription signé servant de décharge vis à vis des organisateurs.

Art. 9 Sécurité piste

La sécurité sur le circuit sera assurée par des commissaires de piste et des secouristes.

Un véhicule d'intervention rapide est prévu.

Vous êtes tenu de lire et de respecter ce règlement. A l'accueil, vous devrez prendre connaissance du règlement intérieur du "Circuits LFG"

**Nous vous rappelons que nous sommes là, pour passer une agréable journée,
ne pas casser de voiture, de respecter les commissaires, les organisateurs et l'ensemble des participants.**

Je déclare avoir lu et approuvé le règlement, recommandations et clauses d'exclusion, je m'engage à les respecter.
Ce bulletin d'inscription servant de décharge vis-à-vis de l'organisation et certifie exactes les informations données.
Je confirme la validité de :

- mon permis de conduire,
- mon assurance circuit et véhicule
- mon contrôle technique

Et je possède le certificat d'immatriculation du véhicule (CG)

Lu et approuvé Nom :

Le Signature :